



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5101681

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 11/10/2025 6H45 C:023651 I:01857

V/Appel du Samedi 11/10/2025 a 6H45

V/REF.IMM. C0020

IMMEUBLE : LES GOELANDS (COP)
1 a 6, CHEMIN DES PLATES
69120 VAULX EN VELIN

SDC 'Les Goelands'
C/O REGIE DES LUMIERES
8 PLACE JEAN MACE
69007 LYON

Vaulx en Velin, le 22 Octobre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 2 PLATES - LOGEMENT DE MME MANSOOR AU 5EME ETAGE - *07 60393186*

MOTIF : REFOULEMENT EVIER

Donneur d'ordre : M. G. THEVENON (6H-11H) (Gardien)

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage mécanique/électromécanique avec matériel type K 50.

LE 11/10/2025 A 10H15 : INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME MANSOOR.

CONSTAT D'UN WC ASPIRAMBO.
DEBOUCHAGE ELECTROMECHANIQUE DE LA COLONNE EAUX VANNES A PLUSIEURS
REPRISES.
ECOULEMENT RETABLI.

OBSERVATIONS : CS AB Email envoyé le 13/10/25 a 08H28 Mme K. BENSAFI

PREVOIR LE REMPLACEMENT DU WC ASPIRAMBO .

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'apres plusieurs interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5101681

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12	29,12
1,00	Suppl.Dispat.20h-07h/7j/7+Sa12h-20hDi/Jf	1	152,88	152,88
1,75	H. Personnel + RIDGID K50 le 11/10	1	121,34	212,34
1,75	Sup.H.50%-Déb.K50 +17h/20h-Sa 7/12h	1	60,67	106,17
TOTAL H.T.				500,51
T.V.A. a 10,00%				50,05
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>550,56</u>

Valeur en votre reglement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.